



**Communiqué du collectif national des marches pour la Paix pour les mobilisations des 2 et 5 mars**

**Stop à la guerre, condamnation de l'agression militaire contre l'Ukraine,  
Pour une solution négociée**

Le collectif national des marches pour la paix réitère son appel du 24 février 2022 aux mobilisations les plus larges partout en France pour la voie du dialogue et de la paix et pour une solution politique négociée

Plus que jamais l'action est nécessaire pour réaffirmer la condamnation de l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine en violation du droit international, dire stop à la guerre, retrait des troupes russes, non à l'engrenage militaire et exiger une solution négociée.

Le collectif réaffirme sa solidarité active avec toutes les populations victimes des politiques guerrières, en premier lieu les Ukrainiens, et avec l'ensemble des réfugiés à qui il faut ouvrir les frontières et apporter une aide matérielle.

Dans le même temps le collectif exprime sa solidarité avec tous les peuples qui se mobilisent pour arrêter la guerre et pour trouver des solutions négociées et en particulier avec les Russes qui manifestent malgré la répression pour exiger l'arrêt de cette guerre et le retrait des troupes russes d'Ukraine.

Le collectif appelle toutes les organisations membres du collectif à contribuer au succès des temps forts de mobilisation prévus le 2 et 5 mars 2022.

**La coordination du collectif national des marches pour la paix. 1 mars 2022**